



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Version du 11 octobre 2024

Service étude, statistique et évaluation

**TABLEAU DE BORD SUR L'EMPLOI INTERIMAIRE
en ARA et par département**

Données arrêtées au 2e trimestre 2024

L'emploi intérimaire - données trimestrielles

Les données sur l'intérim

Depuis mai 2018, les statistiques de l'emploi intérimaire sont issues exclusivement de la Déclaration sociale nominative (DSN). Cette dernière se substitue ainsi à la source historique, les relevés mensuels de mission d'intérim – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. À partir de cette information, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les données diffusées dans ce fichier sont des données trimestrielles qui fournissent le nombre d'intérimaires en fin de trimestre et le volume de travail en intérim (en équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre) ventilés par secteur d'activité de l'établissement utilisateur (où la mission est effectuée) et par région de l'établissement de travail temporaire ou d'établissement utilisateur.

Les sources

De 1995 à avril 2018, les agences de travail temporaire établissaient et adressaient à l'organisme gestionnaire de l'assurance chômage (Unédic puis Pôle emploi) un relevé mensuel de contrat de travail temporaire pour chacune des missions d'intérim réalisées au cours du mois (voir les articles L.1251-46, R.1251-7 et R.1251-8 du code du travail). Cette source historique a été progressivement remplacée par l'information issues des DSN à partir de mai 2016.

Attention : à partir de la publication du T1-2017, les données concernant le nombre d'intérimaires ont été révisées sur le passé dans le cadre de la mise en place de la nouvelle estimation d'emploi. En particulier, le nombre d'intérimaires est désormais comptabilisé sur le champ "France hors Mayotte" (et non France métropolitaine) et l'estimation inclut les CDI intérimaires.

Définitions

Nombre d'intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur 5 jours ouvrés consécutifs en fin de trimestre. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces 5 jours ouvrés (1 pour les 5 jours complets, 0,2 pour un seul jour, etc.). Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur, par région de l'établissement de travail temporaire (ETT) et par région de l'établissement utilisateur (ETU).

Equivalent-emplois à temps plein sur le trimestre (ETP) : mesure un volume de travail en intérim au cours du trimestre, qui se différencie du nombre d'intérimaires en fin de trimestre. Cette mesure tient compte du nombre de jours travaillés, en corrigeant des jours non ouvrés par période de 7 jours ; une semaine de travail est ainsi considérée comme durant 5 jours. En revanche, elle ne prend pas en compte le volume horaire effectué.

Exemples :

- Une mission qui se déroule du 1er au 5 février 2021 et une autre qui va du 1er au 7 février 2021 sont comptabilisées de la même façon : 5 jours ouvrés, rapportés au nombre de jours ouvrés dans le mois (20), puis pondérés par 1/3 (1 mois sur 3 dans le trimestre), soit 0,08 ETP (5/60).
- Une mission du 1er au 13 février couvrant 10 jours ouvrés (les 2 samedi et le dimanche de la période n'étant pas comptés comme jours travaillés) compte pour 0,17 ETP ((10/20)*(1/3), où 1/3 représente le poids du mois de février dans le 1er trimestre).
- Une mission du 1er au 28 février compte pour 1/3 d'ETP (20 jours ouvrés sur 20 en février, pondéré par 1/3).
- Une mission du 1er janvier au 15 avril 2021 compte pour 1 ETP au cours du 1er trimestre (21 jours ouvrés sur 21 en janvier 2021, 20 jours ouvrés sur 20 en février 2021 et 23 jours ouvrés sur 23 en mars 2021 , chaque mois étant pondéré par 1/3).

Contrats conclus au cours du trimestre : missions débutant au cours du trimestre considéré.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié, y compris intérim, en fin de trimestre.

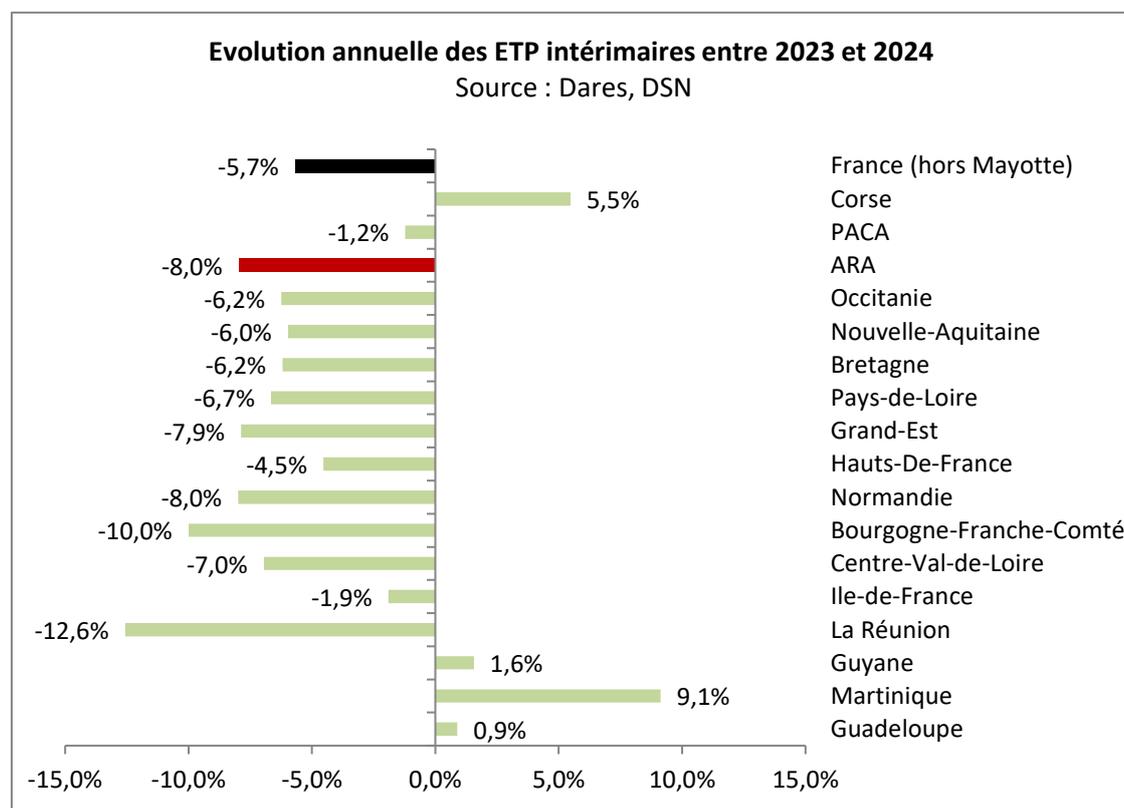
1- ETP en intérim par régions françaises

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution annuelle des ETP d'intérim en cumulé de janvier à juin

Régions		2023	2024	Evol. (en %)
1	Guadeloupe	2 448	2 470	0,9%
2	Martinique	2 479	2 705	9,1%
3	Guyane	1 912	1 942	1,6%
4	La Réunion	4 977	4 352	-12,6%
11	Ile-de-France	129 408	126 941	-1,9%
24	Centre-Val-de-Loire	36 395	33 866	-7,0%
27	Bourgogne-Franche-Comté	36 766	33 092	-10,0%
28	Normandie	43 167	39 718	-8,0%
32	Hauts-De-France	69 967	66 793	-4,5%
44	Grand-Est	66 940	61 671	-7,9%
52	Pays-de-Loire	63 942	59 688	-6,7%
53	Bretagne	45 923	43 077	-6,2%
75	Nouvelle-Aquitaine	66 198	62 246	-6,0%
76	Occitanie	57 319	53 738	-6,2%
84	ARA	110 444	101 643	-8,0%
93	PACA	51 553	50 922	-1,2%
94	Corse	861	909	5,5%
France (hors Mayotte)		790 701	745 773	-5,7%



2- ETP en intérim par secteurs d'activité d'ARA

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution annuelle des ETP d'intérim en cumulé de janvier à juin

NAF 38		2023	2024	Evol. en %
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	265	235	-11,6%
BZ	Industries extractives	205	176	-14,1%
CA	Fab. de denrées alim., boissons & produits à base de tabac	6 478	6 455	-0,4%
CB	Fab. de textiles, Ind.s de l'habillement, Ind. du cuir et de la chaussure	1 040	898	-13,6%
CC	Travail du bois, Ind.s du papier et imprimerie	1 950	1 853	-5,0%
CD	Cokéfaction et raffinage	48	52	8,0%
CE	Ind. chimique	1 538	1 653	7,5%
CF	Ind. pharmaceutique	1 216	1 267	4,2%
CG	Fab. de pdts en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres pdts minéraux non métal.	5 818	5 112	-12,1%
CH	Métal. et Fab. de pdts métal. à l'exception des machines et des éqpmts	7 149	6 382	-10,7%
CI	Fab. de pdts informatiques, électro.s et optiques	1 263	1 068	-15,5%
CJ	Fab. d'éqpmts électri.	2 266	2 324	2,6%
CK	Fab. de machines et éqpmts n.c.a.	2 939	2 267	-22,9%
CL	Fab. de matériels de transport	3 363	3 055	-9,1%
CM	Autres Ind.s manufacturières ; réparation et installation de machines et d'éqpmts	4 019	3 610	-10,2%
DZ	Production et distriBZtion d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	597	570	-4,4%
EZ	Production et distriBZtion d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 803	1 858	3,1%
FZ	Construction	18 786	16 466	-12,4%
GZ1	Com. et réparation d'automobiles et de motocycles	771	742	-3,8%
GZ2	Com. de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	4 727	4 492	-5,0%
GZ3	Com. de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	4 384	3 948	-9,9%
HZ	Transports et entreposage	14 728	13 875	-5,8%
IZ	Hébergement et restauration	2 068	2 055	-0,6%
JA	Edition, audiovisuel et diffusion	51	42	-17,9%
JB	Télécommunications	170	153	-9,8%
JC	Activités informatiques et services d'information	284	235	-17,0%
KZ	Activités financières et d'assurance	581	520	-10,6%
LZ	Activités immobilières	267	272	1,9%
MA	Activités jurid., compta., gestion, architecture, ingénierie, contrôle & d'analyses techn.	1 754	1 797	2,4%
MB	Recherche-développement scientifique	321	248	-22,7%
MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	307	338	9,8%
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	12 265	10 941	-10,8%
OZ	Administration publique	315	382	21,2%
PZ	Enseignement	771	749	-2,7%
QA	Activités pour la santé humaine	1 259	1 243	-1,3%
QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	3 916	3 599	-8,1%
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	215	231	7,8%
STU	Autres activités de services	548	480	-12,3%
Tous secteurs		110 444	101 643	-8,0%

3- ETP en intérim par départements d'ARA

Champ : Région de l'établissement utilisateur - données brutes

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

Evolution du nombre moyen d'ETP en interim en cumulé entre janvier et juin

Insee	Départements	2023	2024	Evolution (en %)
01	Ain	11 815	10 845	-8,2%
03	Allier	3 674	3 545	-3,5%
07	Ardèche	2 824	2 635	-6,7%
15	Cantal	1 050	874	-16,7%
26	Drôme	7 853	7 205	-8,3%
38	Isère	17 794	16 079	-9,6%
42	Loire	9 367	8 167	-12,8%
43	Haute-Loire	2 430	2 352	-3,2%
63	Puy-de-Dôme	7 288	6 825	-6,3%
69	Rhône	31 850	30 072	-5,6%
73	Savoie	5 304	5 006	-5,6%
74	Haute-Savoie	9 196	8 037	-12,6%
	ARA	110 444	101 643	-8,0%
	France (hors mayotte)	790 701	745 773	-5,7%

4- Recours à l'intérim en Auvergne-Rhône-Alpes au 2e trimestre 2024

par secteur d'activité, par département (données trimestrielles CVS)

Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN)

NAF 17	Libellé A17	Emploi salarié T2 2024 (en milliers)	Emploi intérimaire T2 2024 (en milliers)	Taux de recours à l'intérim T2 2024 (en %)
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	24,8	0,3	1,3%
	Total Agriculture	24,8	0,3	1,3%
C1	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	79,1	6,4	8,1%
C2DE	Cokéfaction et raffinage. Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	60,7	2,7	4,4%
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	90,2	5,4	6,0%
C4	Fabrication de matériels de transport	29,0	3,1	10,7%
C5	Fabrication d'autres produits industriels	289,6	20,3	7,0%
	Total Industrie	548,7	37,8	6,9%
FZ	Construction	213,3	17,5	8,2%
	Total Construction	213,3	17,5	8,2%
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	423,3	10,1	2,4%
HZ	Transports et entreposage	183,8	15,3	8,3%
IZ	Hébergement et restauration	157,6	2,2	1,4%
JZ	Information et communication	91,8	0,6	0,6%
KZ	Activités financières et d'assurance	85,6	0,6	0,7%
LZ	Activités immobilières	30,7	0,3	0,9%
MN	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	373,0	12,5	3,4%
RU	Autres activités de services	137,4	1,1	0,8%
	Total Tertiaire marchand	1 483,2	42,7	2,9%
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	994,1	5,9	0,6%
	Total Tertiaire non marchand	994,1	5,9	0,6%
	TOTAL	3 264,1	104,2	3,2%

Evolution du recours à l'intérim en ARA

